

LES IMPÔTS PAYÉS PAR LES ENTREPRISES CANADIENNES EN 2005 :
DU TAUX D'IMPÔT STATUTAIRE AU TAUX EFFECTIF

Léo-Paul Lauzon, Doctorat en sciences de la gestion, M.B.A. (finance), C.A., C.M.A., Titulaire de la Chaire d'études socio-économiques et professeur au département des sciences comptables de l'Université du Québec à Montréal

Marc Hasbani, B.A.A. (économie et comptabilité), étudiant à la maîtrise en comptabilité, chercheur à la Chaire d'études socio-économiques

Martine Lauzon, M.A. (intervention sociale), Bachelière en travail social, chercheure à la Chaire d'études socio-économiques

MARS 2008

Toute reproduction, en totalité ou en partie, de cette présente étude est formellement interdite sans l'autorisation écrite de la Chaire d'études socio-économiques et de ses auteurs.

TABLE DES MATIÈRES

I-	Objectifs de l'étude et méthodologie de recherche.....	page 5
II-	Le mensonge des effets stimulants des baisses d'impôts, le silence total sur l'évasion fiscale et les subventions et l'évolution de la contribution fiscale des compagnies.....	page 8
III-	Proportion de compagnies rentables qui ont payé moins de 20% d'impôts sur le revenu en 2005.....	page 11
IV-	Cinq compagnies rentables qui ont payé moins de 5% d'impôts fédéral, provincial et étranger sur leur bénéfice net de 2005.....	page 13
V-	Cinq compagnies rentables qui ont payé moins de 10% d'impôts fédéral, provincial et étranger sur leur bénéfice net de 2005.....	page 20
VI-	Alcan : Une multinationale milliardaire qui ne paie jamais d'impôts sur le revenu au Québec et au Canada.....	page 22
VII-	Conclusion.....	page 24

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Entreprises recensées et retenues.....	page 6
Tableau 2 :	Évasion fiscale dans les paradis fiscaux et subventions gouvernementales octroyées aux compagnies canadiennes.....	page 9
Tableau 3 :	Proportion de compagnies rentables qui ont payé moins de 20 % d'impôts sur le revenu fédéral, provincial et étranger.....	page 11
Tableau 4 :	Proportion de compagnies rentables ventilées par tranche d'impôt sur le revenu total réellement payé.....	page 12
Tableau 5 :	5 compagnies rentables qui ont payé moins de 5 % d'impôts sur leur profit net.....	page 13
Tableau 6 :	5 compagnies qui ont payé moins de 5 % d'impôts sur leur profit net....	page 14
Tableau 7 :	Dépenses d'impôts présumées versus dépense réelle : impact des impôts reportés indéfiniment.....	page 15
Tableau 8 :	Évolution des profits et des impôts payés par les cinq compagnies retenues.....	page 16
Tableau 9 :	Dépense d'impôts affichée par les cinq compagnies et impôts véritablement payés.....	page 16
Tableau 10 :	Manque à gagner des gouvernements dus au fait de ne pas percevoir les impôts sur le revenu sur le taux statutaire.....	page 18
Tableau 11 :	5 compagnies rentables qui ont payé moins de 10 % d'impôts sur leur profit net.....	page 20
Tableau 12 :	Taux d'impôts présumé supporté et importance des impôts reportés.....	page 20
Tableau 13 :	Taux d'impôt présumé et taux d'impôts réels.....	page 21
Tableau 14 :	Alcan Inc. (Années 2004 et 2005).....	page 22
Tableau 15 :	Alcan Inc. (Période de 6 ans : 2001 à 2006).....	page 23

I- OBJECTIFS DE L'ÉTUDE ET MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Le but premier de cette recherche empirique est de déterminer les impôts sur le revenu (fédéral, provincial et étranger) vraiment payés par les plus grandes entreprises canadiennes en 2005, une autre année de profits records. Découlant de cette constatation, nous observons l'écart qui prévaut entre les taux d'impôts sur le revenu statutaires ou légaux et les taux d'impôts sur le revenu réels ou effectifs auxquels sont assujetties les compagnies canadiennes. Le patronat et leurs collaborateurs nous servent toujours la même cassette des taux d'impôts statutaires pour réclamer, année après année, de substantielles baisses d'impôts. Les politiciens prennent ensuite le relais, en utilisant les taux d'impôts officiels ou légaux afin de justifier les diminutions d'impôts accordées régulièrement aux entreprises, supposément au nom de la croissance, de l'investissement, de l'emploi, de la création de richesse, de la compétitivité mondiale, etc.

Cette étude est la quatrième effectuée par la Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM et son titulaire, les autres ayant couvertes les années 1985, 1992 et 1999. Le titre de la recherche menée en 1999 était : « Impôts payés et impôts reportés par les compagnies canadiennes en 1999 : de la prétention à la réalité – Plaidoyer pour un impôt minimum ». Après quatre études sur le sujet couvrant une période de vingt et un ans, la présente recherche apporte encore plus de preuves empiriques et renforce le bien-fondé de nos observations et de nos conclusions.

De plus, signalons l'importante étude fiscale que nous avons réalisée et publiée au mois de février 2006 sous le titre de : « L'autre déséquilibre fiscal : particuliers versus compagnies » et qui démontrait nettement, à l'aide de données empiriques, le déséquilibre fiscal majeur existant au Canada et au Québec entre la contribution fiscale totale des particuliers et des compagnies fortement en défaveur des individus.

Notre présente recherche porte sur la liste des 450 plus grandes sociétés canadiennes de l'année 2005, telle que compilée par le journal *Les Affaires* et le magazine *Commerce*. Cette étude se veut donc à la fois exhaustive et objective. En effet, nous avons pris l'ensemble des 450 plus grandes firmes canadiennes et non seulement un échantillon. Puis, nous avons utilisé les états financiers vérifiés publiés par elles et non de simples sondages ou questionnaires hautement subjectifs et partiels. Nos observations reposent aussi sur des faits réels passés et non sur des prévisions ou des hypothèses discutables. En plus, nous n'avons pas étudié les états financiers vérifiés de toutes les plus imposantes compagnies canadiennes pour une seule année, soit l'année 2005, mais bien pour quatre années, soit les années 1985, 1992, 1999 et 2005. Cela rehausse la valeur scientifique de notre démarche et nous permettra de déceler les tendances sur une très longue période de 21 ans.

Tableau 1
Entreprises recensées et retenues
Année 2005

Liste des 450 plus grandes entreprises au Canada en 2005, telle que compilée par le journal <i>Les Affaires</i> et le magazine <i>Commerce</i>	450
Moins entreprises retranchées :	
Entreprises qui ont subi une perte en 2005	25
Sociétés d'État, firmes à capital fermé, coopératives et caisses de retraite	<u>225</u> <u>250</u>
Entreprises retenues et étudiées	<u>200</u>

Tel qu'indiqué au tableau 1, nous avons retranché, du total des 450 plus grandes firmes canadiennes, les compagnies qui ont subi une perte en 2005 afin de ne retenir que les sociétés rentables. Nous avons éliminé également les sociétés étatiques, les coopératives et les caisses de retraite qui, généralement, ne sont pas assujetties à la Loi de l'impôt sur le revenu des sociétés. Enfin, nous avons omis les entreprises à capital fermé non cotées aux Bourses canadiennes de valeurs mobilières, malheureusement de plus en plus nombreuses et souvent détenues par des firmes étrangères, et qui ne sont pas tenues par nos gouvernements canadiens de rendre publiques leurs activités économiques effectuées ici même au Canada. Cela même si ce sont des firmes gigantesques qui utilisent de nombreuses ressources et qui ont un impact considérable sur la société canadienne au niveau de l'emploi, de l'environnement, de la fiscalité, de l'investissement, des consommateurs, etc. Il faudrait, selon nous, rendre ces compagnies redevables en terme de publication de leurs activités économiques afin d'en arriver à une meilleure prise de conscience de tous les individus sur la teneur et l'ampleur de leurs opérations en sol canadien et de mesurer leur véritable contribution à la société canadienne. Une plus grande transparence permet une meilleure utilisation des ressources humaines, écologiques et financières du pays.

Une fois ces retraits effectués, nous avons étudié l'état des résultats, l'état des flux de trésorerie, le bilan et les notes aux états financiers de 200 entreprises canadiennes. Les entreprises restantes sont donc des compagnies commerciales qui ont réalisé des profits en 2005, et qui devraient donc, normalement, payer leur juste part d'impôts sur le revenu. La présente étude permettra d'évaluer la participation réelle des plus grandes entreprises canadiennes au financement public. La société existe en vue d'une collaboration et il est difficile d'admettre que des entreprises qui utilisent intensément nos services publics puissent s'en tirer sans payer leur juste part d'impôts sur le revenu. C'est le principe de l'utilisateur-payeur que l'on doit appliquer dans le cas des impôts sur le revenu et qui est si cher au patronat, surtout quand c'est le temps de l'appliquer aux individus.

À l'état des résultats, nous avons utilisé le bénéfice net avant impôts, compte non tenu des éléments extraordinaires, comme la vente d'une filiale ou une restructuration majeure. Nous avons retenu les impôts sur le revenu effectivement payés par les compagnies aux gouvernements fédéral, provinciaux et étrangers, tel qu'indiqué encore une fois dans leurs états financiers. De la charge totale d'impôts sur le revenu apparaissant à l'état des résultats, nous avons donc retranché les impôts reportés puisqu'ils ne sont pas exigibles et que, dans la très

grande majorité des cas, ils sont reportés indéfiniment et donc jamais payés aux gouvernements. C'est ainsi que nous verrons qu'il y a souvent une énorme différence entre la charge d'impôts sur le revenu portée à l'état des résultats, qui comprend les impôts payés et les impôts reportés, et dont se servent les dirigeants d'entreprises pour calculer leurs taux effectifs d'impôts sur le revenu. Inclure les impôts sur le revenu reportés dans la charge annuelle d'impôts est mensonger puisque les impôts reportés sont dans les faits différés indéfiniment et ne sont jamais payés. Ainsi, on gonfle artificiellement la dépense annuelle d'impôts sur le revenu des entreprises et on sous-estime leur bénéfice net, ce qui ne reflète pas fidèlement les résultats d'exploitation des firmes.

II- LE MENSONGE DES EFFETS STIMULANTS DES BAISSES D'IMPÔTS, LE SILENCE TOTAL SUR L'ÉVASION FISCALE ET LES SUBVENTIONS ET L'ÉVOLUTION DE LA CONTRIBUTION FISCALE DES COMPAGNIES

Soyons clairs : l'effet supposément stimulant des baisses d'impôts sur le revenu octroyées régulièrement aux compagnies, afin de stimuler l'emploi, l'investissement et la croissance et d'accroître la compétitivité des entreprises canadiennes face à leurs concurrents étrangers, tel que répété ad nauseam par le patronat, les politiciens et leurs franchisés de tout poil, est non seulement un mythe, mais un mensonge pur et simple. Après, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la prestigieuse revue *The economist* et le *Washington Post*, la revue *Business Week* vient de le réitérer pour la énième fois en ces termes très explicites dans son numéro du 20 novembre 2006 : « Tax rates are just one out of many factors that matter for global competition. There's only weak evidence that tax cuts really have a big impact on growth ». Ça ne peut pas être plus clair et l'affirmation ne vient pas d'un organisme de gauche, mais bel et bien de la revue d'affaires la plus vendue aux États-Unis. Qu'à cela ne tienne, les entreprises, les politiciens et leurs fidèles serviteurs continueront à véhiculer le mensonge de l'effet stimulant des baisses d'impôts octroyées aux compagnies et aux nantis. Plusieurs études ont pourtant démontré éloquemment que les réductions d'impôts accordés aux compagnies ne génèrent que le sixième des emplois créés par une dépense gouvernementale. Les baisses d'impôts accordées aux entreprises canadiennes au cours des sept dernières années ont été radicales tellement qu'elles en sont pathétiques. Ainsi, en 1999 le taux d'imposition combiné statutaire (fédéral et provincial) était de 47 % au Canada pour les sociétés, il est tombé à 39 % en 2003 et à 32 % en 2005.

Le Devoir du 18 octobre 2007, sous la plume du journaliste Éric Desrosiers, rendait compte de l'étude annuelle 2007 de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) intitulée « Statistiques des recettes publiques ». Dans cet article titré « Les recettes fiscales des pays de l'OCDE atteignent un sommet », on signale qu'au cours des 40 dernières années l'impôt sur le revenu des entreprises est passé de 14,9 % à 10,5 % en 2005 et l'impôt des particuliers est passé de 22,6 % à 35,6 % en 2005 des recettes fiscales totales du Canada. Si on ajoute les taxes à la consommation comme la TPS, la contribution des individus aux recettes fiscales totales du pays dépasse aujourd'hui nettement 80 % contre 45 % en 1963. Il est bon de noter qu'en termes de pourcentage du produit intérieur brut (PIB), les profits des entreprises canadiennes n'ont jamais été aussi élevés et les contributions fiscales aussi basses. Cherchez l'erreur!

Voici d'autres données complémentaires qui nous aideront à avoir un meilleur portrait d'ensemble de la situation fiscale réelle prévalant au pays en incluant cette fois l'évasion fiscale pratiquée dans les paradis fiscaux effectués en 1990 et en 2003 et les subventions gouvernementales accordées aux entreprises canadiennes en 1995 et en 2004 :

Tableau 2
Évasion fiscale dans les paradis fiscaux et subventions gouvernementales octroyées aux compagnies canadiennes
(en milliards de dollars canadiens)

<u>Source</u>	<u>Année</u>	<u>Montant</u>	<u>Année</u>	<u>Montant</u>	<u>Augmentation</u>		
					<u>Nombre</u>	<u>Montant</u>	<u>%</u>
Statistique Canada							
Évasion fiscale dans les paradis fiscaux	1990	11\$	2003	88\$	14	77\$	700%
Fraser Institute							
Subventions gouvernementales aux entreprises	1995	10\$	2004	19\$	10	9\$	90%
	<u>Année</u>	<u>%</u>	<u>Année</u>	<u>%</u>			
OCDE – Contribution des compagnies aux recettes fiscales du Canada : Impôts sur le revenu	1965	14,9%	2005	10,5%			
Ministère des Finances							
Taux d'imposition statutaire des sociétés (fédéral-provincial)	1999	47%	2005	32%			

Vraiment intéressant : la contribution des entreprises aux recettes fiscales du Canada diminue au fil des ans, les subventions gouvernementales, telles que déterminées par l'organisme conservateur du Fraser Institute, versées aux compagnies augmentent substantiellement et l'évasion fiscale pratiquée dans les paradis par ces mêmes entreprises atteint des records chaque année. Et on ose appeler ça le libre marché et vanter les mérites de l'État minimal et de la responsabilité sociale des entreprises. En somme, on a le culot de prétendre que nous vivons dans un merveilleux pays démocratique dans lequel il existe un juste rapport de force entre tous les groupes et tous les individus qui jouissent chacun d'un niveau égal de liberté. À cet effet, voici le titre de sept articles de journaux très révélateurs :

« Les programmes de subventions sont des bars ouverts pour les entreprises, révèle le vérificateur général du Canada, Denis Desautels ». *La Presse*, 1^{er} décembre 1999;

« Le ministre libéral général du revenu, David Anderson, croit que plusieurs comptables et avocats devraient être emprisonnés pour aider des Canadiens à se soustraire à leurs impôts ». *The Gazette*, 12 février 1994;

« Un député libéral (George Baker) s'en prend aux déductions immorales permises aux entreprises ». *Le Devoir*, 17 novembre 1994;

« Paradis fiscaux : des entreprises s'opposent du ministre Flaherty », *Le Devoir*, 24 mars 2007;

« Paradis fiscaux : il faut jouer le jeu de la concurrence, dit Paul Martin », *Le Devoir*, 6 février 2004;

« Le fisc hésite devant les grandes entreprises », *La Presse*, 26 février 2007.

III- PROPORTION DE COMPAGNIES RENTABLES QUI ONT PAYÉ MOINS DE 20 % D'IMPÔTS SUR LE REVENU EN 2005

Au cours des 21 dernières années étudiées, plus de 40 % des compagnies canadiennes rentables ont payé moins de 20 % en impôts fédéral, provincial et étranger sur leur bénéfice net. En effet, nos études empiriques menées en 1985, 1992, 1999 et 2005 ont démontré objectivement ce que d'autres organismes nationaux (Agence des douanes et du revenu, Statistique Canada, Ministère des finances fédéral et provincial) et internationaux (OCDE, OMC) ont déjà affirmé, à l'effet que les entreprises contribuent de moins en moins aux recettes fiscales du Canada et du Québec, même si elles réalisent des profits records sur une base régulière et que ceux-ci n'ont jamais été aussi élevés en pourcentage du produit intérieur brut. Cela n'empêche pas nos gouvernements de céder au puissant lobby du patronat et de baisser continuellement les impôts sur le revenu des compagnies, en s'appuyant sur des données tronquées et un argumentaire mensonger pour mieux aliéner les individus et ainsi leur faire avaler leur arnaque par la population. Naturellement, plusieurs médias écrits et parlés reprennent ce discours, en faire-valoir de ces puissants intérêts économiques.

Dans une prochaine étude, nous démontrerons noir sur blanc, à l'aide des états financiers de ces mêmes compagnies, que les baisses d'impôts sur le revenu consenties par les gouvernements aux entreprises canadiennes, loin de générer de nouveaux investissements productifs et de créer des emplois, servent dans les faits qu'à en donner plus aux actionnaires de ces entreprises par le biais de rachats d'actions et de dividendes fabuleux et à nourrir la spéculation par voie fréquente d'achats d'autres entreprises qui, loin de stimuler l'emploi, l'investissement et la croissance, servent au désinvestissement et à la réduction de l'emploi par la rationalisation des activités et au démantèlement des compagnies acquises et à la diminution de la concurrence par la formation de puissants cartels comme dans le cas des banques, des cimenteries, des pétrolières, des pharmaceutiques, des papetières, des brasseries, des minières, etc.

Tableau 3
Proportion de compagnies rentables qui ont payé moins de 20 % d'impôts sur le revenu
fédéral, provincial et étranger
Années 1999 et 2005

	1999	2005
Pourcentage de compagnies ayant payé moins de 20% d'impôts sur le revenu	42%	45%
Pourcentage de compagnies ayant payé plus de 20% d'impôts sur le revenu	<u>58%</u>	<u>55%</u>
	<u>100%</u>	<u>100%</u>

On est à même de constater que le pourcentage de compagnies canadiennes rentables, qui ont payé moins de 20% d'impôts sur le revenu fédéral, provincial et étranger, est passé de 42% en 1999 à 45% en 2005. Cela vient détruire le mensonge des compagnies surtaxées. En défiscalisant ainsi les gros revenus des non moins grosses entreprises, nos gouvernements, en toute

connaissance de cause et en se faisant complice de ces mensonges servis à la population, se retournent en taxant davantage les individus sous forme d'impôts sur le revenu, de taxes à la consommation et surtout de tarification accrue de services publics et en sous-finançant, en coupant et en privatisant ces mêmes services publics. Si on accorde des cadeaux fiscaux aux gros, faut bien pallier cette baisse des recettes fiscales en taxant les petits.

Nous ne disons pas de surtaxer qui que ce soit, mais bien de taxer équitablement tous les revenus de tous les agents économiques, comme l'avait suggéré le Fonds monétaire international (FMI) en 1995 : « Le Fonds monétaire international (FMI) recommande à Ottawa de taxer davantage les entreprises » (*La Presse*, 8 décembre 1995). Le gouvernement fédéral a fait exactement le contraire de ce que recommandait le FMI, un organisme international pourtant très conservateur. Et ceux qui essaient de vous faire accroire que nos services sociaux sont responsables de l'endettement public, il faudrait les ramener à cette importante étude de Statistique Canada, reproduite dans *La Presse* du 20 juin 1991 sous le titre de : « Les exemptions fiscales aux grandes compagnies sont responsables de l'endettement du pays ». Et du sous-financement de nos services sociaux, devrions-nous ajouter.

Tableau 4
Proportion de compagnies rentables ventilées par tranche d'impôt sur le revenu total
réellement payé
Années 1999 et 2005

	1999	2005	
	%	Nombre	%
Compagnies n'ayant pas payé d'impôt	9%	7	4%
Compagnies payant moins de 5% d'impôt	19%	40	20%
Compagnies payant moins de 10% d'impôt	27%	58	29%
Compagnies payant moins de 15% d'impôt	36%	76	38%
Compagnies payant moins de 20% d'impôt	42%	90	45%
Compagnies payant plus de 20% d'impôt	58%	110	55%
Total	100%	200	100%

Incroyable mais bel et bien vrai, en 2005, 20 % des plus grandes compagnies canadiennes rentables ont payé moins de 5 % d'impôts sur le revenu, tant au fédéral qu'au provincial et au niveau mondial, et près de 30 % en ont payé moins de 10 %. Force nous est de constater, encore une fois, qu'il y a une grosse marge entre les taux d'impôts statutaires et les taux d'impôts réels, entre les prétentions et la réalité.

IV- CINQ COMPAGNIES RENTABLES QUI ONT PAYÉ MOINS DE 5 % D'IMPÔTS FÉDÉRAL, PROVINCIAL ET ÉTRANGER SUR LEUR BÉNÉFICE NET DE 2005

Le tableau 5 qui suit présente cinq cas d'entreprises canadiennes qui font partie des quarante identifiées (voir tableau 4), qui ont payé moins de 5 % d'impôts fédéral, provincial et mondial sur leur profit net de 2005 même si elles prétendent être assujetties à un taux d'impôts sur le revenu statutaire ou légal combiné (fédéral et provincial) compris entre 30 % et 38 %. Au Québec, le taux d'impôt sur le revenu statutaire (fédéral et provincial) des compagnies était de 31 % en 2007. En 1999, lors de notre étude précédente, le taux statutaire d'impôts fédéral et provincial des sociétés canadiennes était de 47 %. C'est donc dire que depuis sept ans nos gouvernements, et cela, en pleine période de profits records affichés par les compagnies, ont diminué substantiellement les impôts des entreprises tout en augmentant radicalement le nombre d'abris fiscaux et les subventions qui leur ont été versées et en encourageant l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux qui a atteint, en 2003, selon Statistique Canada, la faramineuse somme de 88 milliards de dollars. Avec un peu d'honnêteté et de courage, nos élus pourraient mettre fin à cette fraude généralisée pratiquée à grande échelle par toutes les grandes entreprises canadiennes. Encore une fois, nous ne disons pas de surtaxer quiconque, mais nous disons qu'il faut mettre fin à cette fraude fiscale que représente les paradis fiscaux pratiquée au vu et au su des politiciens. Ainsi, on pourrait financer adéquatement nos services publics et baisser les impôts de la classe moyenne. Peut-être que l'évasion fiscale pratiquée dans les paradis fiscaux par les compagnies et les nantis profite à la classe moyenne et est faite au nom des générations futures? Trop de bonté nous émeut vraiment.

TABLEAU 5
5 compagnies rentables qui ont payé moins de 5 % d'impôts sur leur profit net
Année 2005
(en millions de dollars)

	Gaz Metro	Canadien Pacifique	Gildan	Suncor Energy	Gestion ACE Aviation	TOTAL
Bénéfice net avant impôts	163,3\$	991,1\$	87,4\$	1987,0\$	367,0\$	3595,8\$
Impôts sur le revenu payés : fédéral, provincial et étranger	1,5\$	12,6\$	1,2\$	39,0\$	15,0\$	69,3\$
Taux d'impôts sur le revenu effectif ou réel	0,9%	1,3%	1,4%	2,0%	4,1%	1,9%

Ces chiffres disent tout de l'équité fiscale qui prévaut au pays entre les compagnies et les individus. N'oublions pas que ces données accablantes sont réelles et objectives puisqu'elles reposent sur les états financiers mêmes de ces firmes et non sur des hypothèses, des prévisions ou des sondages. Voilà la véritable raison qui fait que la classe moyenne est surtaxée et que nos services publics sont sous-financés. Et dire qu'en plus de ne pas payer d'impôts sur le revenu, grâce à la complicité de nos gouvernements, ces derniers les inondent de subventions avec l'argent de la classe moyenne perçu au moyen des impôts sur le revenu, des taxes à la consommation et de la tarification de services publics. Après, nos élus ont le culot d'affirmer,

sans rire, que l'État n'a pas d'argent pour financer les services sociaux et qu'ils doivent couper, privatiser et facturer à la population ces mêmes services publics. Vraiment scandaleux de payer si peu d'impôts et de recevoir tant de subventions gouvernementales.

Afin que certains experts en lucidité nous répliquent que l'année 2005 en fut une d'exception pour ces cinq entreprises, nous avons refait le même exercice, au tableau 6, pour l'année 2004 avec à peu près les mêmes résultats que pour 2005.

TABLEAU 6
5 compagnies qui ont payé moins de 5 % d'impôts sur leur profit net
Année 2004
(en millions de dollars)

	Gaz Metro	Canadien Pacifique	Gildan	Suncor Energy	Gestion ACE Aviation	TOTAL
Bénéfice avant impôts	168,0\$	716,6\$	63,3\$	1618,0\$	Perte	2565,9\$
Impôts sur le revenu payés : fédéral, provincial et étranger	0,2\$	11,8\$	0,1\$	69,0\$	Rembour- sement	81,1\$
Taux d'impôt sur le revenu effectif ou réel	0,1%	1,6%	0,2%	4,3%	N/A	3,2%

Le tableau 7 qui suit démontre éloquemment que les impôts sur le revenu reportés, qui sont dans les faits jamais payés, qui ne représentent pas du tout une dette réelle due aux gouvernements et qui découlent des multiples abris fiscaux accordés aux entreprises, expliquent en partie les faibles taux d'impôts sur le revenu auxquels sont soumises les corporations. Les nombreux prix de transfert ou prix de cession interne pratiqués avec des compagnies affiliées situées dans des paradis fiscaux expliquent aussi le fait que l'ensemble des compagnies canadiennes paie si peu d'impôts sur le revenu. Voici un exemple probant : « Paradis fiscaux : le Canada cible les compagnies pharmaceutiques : Ottawa réclame deux milliards à Merck » que titrait *La Presse* du 19 octobre 2006. Depuis ce temps, rien n'a bougé. Faut que l'Agence du revenu du Canada y aille mollo avec leurs enquêtes fiscales sur les grandes entreprises pour ne pas « miner leurs relations » qu'a révélé un rapport de vérification de ladite agence et reproduit en partie dans *La Presse* du 26 février 2007. On affiche moins de tolérance avec les chômeurs et les assistés sociaux, quitte à miner les relations avec ces derniers. Il est vrai qu'ils ne font pas affaire dans les paradis fiscaux.

TABLEAU 7
Dépense d'impôt présumée versus dépense réelle : impact des impôts reportés indéfiniment
Années 2004 et 2005
(En millions de dollars)

	Gaz Metro		Canadien Pacifique		Gildan		Suncor Energy		Gestion ACE Aviation		Total des cinq entreprises	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005
Bénéfice net avant impôts	<u>168,0</u>	<u>163,3</u>	<u>716,6</u>	<u>991,1</u>	<u>63,3</u>	<u>87,4</u>	<u>1618,0</u>	<u>1987,0</u>	Perte	<u>367,0</u>	<u>2565,9</u>	<u>3595,8</u>
Impôts sur le revenu fédéral, provincial et étranger												
Payés ou exigibles	0,2	1,5	11,8	12,6	0,1	1,2	69,0	39,0	-	15,0	81,1	69,3
Reportés	<u>7,4</u>	<u>7,3</u>	<u>131,5</u>	<u>258,0</u>	<u>3,0</u>	<u>0,2</u>	<u>461,0</u>	<u>703,0</u>	-	<u>116,0</u>	<u>602,9</u>	<u>1084,5</u>
Charge d'impôts totale présentée à l'état des résultats	<u>7,6</u>	<u>8,8</u>	<u>143,3</u>	<u>270,6</u>	<u>3,1</u>	<u>1,4</u>	<u>530,0</u>	<u>742,0</u>	-	<u>131,0</u>	<u>684,0</u>	<u>1153,8</u>
Impôts sur le revenu reportés affichés au passif de leur bilan	<u>32,9</u>	<u>37,3</u>	<u>1386,1</u>	<u>1674,4</u>	<u>28,1</u>	<u>31,4</u>	<u>2545,0</u>	<u>3274,0</u>	<u>243,0</u>	<u>221,0</u>	<u>4235,1</u>	<u>5238,1</u>

On voit très bien que les impôts reportés représentent le gros de leur charge d'impôt sur le revenu.

TABLEAU 8
Évolution des profits et des impôts payés par les cinq compagnies retenues
Années 2004 et 2005
(en millions de dollars)

	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>Variation</u>	
			dollars	%
Bénéfice net avant impôts déclaré par Gaz Metro, Canadien Pacifique, Gildan, Suncor Energy et Gestion ACE Aviation	2565,9\$	3595,8\$	+ 1029,9\$	+40,1%
Impôts sur le revenu fédéral, provincial et étranger payés	81,1\$	69,3\$	-11,8\$	-14,5%
Taux d'impôts sur le revenu effectif	3,2%	1,9%	-	-40,6%

Tout à fait incroyable : en 2005 le bénéfice net des cinq compagnies retenues a augmenté de plus d'un milliard de dollars par rapport à l'année 2004 ou de 40 % et leurs impôts sur le revenu payés au fédéral, au provincial et à l'étranger a diminué de 11,8 millions de dollars ou de 14,5 % durant cette même année. Déjà qu'en 2004 elles affichaient un taux d'impôts sur le revenu effectif dérisoire de 3,2 %; ce taux a baissé à 1,9 % en 2005 ou de 40,6 % grâce à la générosité et à la complicité de nos politiciens.

Le tableau 9 reprend la charge totale d'impôts sur le revenu présentée à l'état des résultats et prétendument supportée par les cinq entreprises retenues et les véritables impôts sur le revenu payés aux gouvernements par elles. La différence entre les deux n'est que tromperie représentée par des impôts sur le revenu reportés qui ne seront jamais payés.

Tableau 9
Dépense d'impôts affichée par les cinq compagnies et impôts véritablement payés
Années 2004 et 2005
(en million de dollars)

	<u>2004</u>		<u>2005</u>	
	dollars	%	dollars	%
Charge d'impôts sur le revenu présentée à l'état des résultats et supposément défrayée par les cinq compagnies retenues : Gaz Metro, Canadien Pacifique, Gildan, Suncor Energy et Gestion ACE Aviation	684,0	100	1153,8	100
Impôts sur le revenu réellement payés aux gouvernements	<u>81,1</u>	<u>12</u>	<u>69,3</u>	<u>6</u>
Différence constituée des impôts sur le revenu reportés à perpétuité	<u>602,9</u>	<u>88%</u>	<u>1084,5</u>	<u>94</u>

Dans les faits, les impôts reportés ont représenté 88 % en 2004 et 94 % en 2005 de la dépense d'impôts sur le revenu affichée à l'état des résultats des cinq compagnies retenues dans notre étude. Si seulement les représentants de la classe moyenne pouvaient reporter ainsi indéfiniment leurs impôts sur le revenu payables aux gouvernements!

Nous l'avons dit plus tôt, les impôts reportés ne sont jamais payés par les compagnies. Ils sont reportés indéfiniment. En outre, ils représentent une dépense fictive. Qu'à cela ne tienne, les entreprises considèrent les impôts reportés comme une dépense réelle dans leurs états financiers, au même titre que les impôts exigibles et payables à court terme. Par ce maquillage comptable, les compagnies gonflent artificiellement leur dépense d'impôts à l'état des résultats et diminuent faussement leur profit net. Ainsi, elles peuvent mieux conditionner les esprits sur leur triste sort fiscal. Et, en diminuant ainsi arbitrairement leur bénéfice net, elles peuvent mieux faire valoir leurs faibles rendements sur le capital investi (bénéfice net sur l'avoir des actionnaires) à la population, aux politiciens, aux syndicalistes, aux écologistes et autres groupes sociaux de pression. Par contre, le marché des capitaux n'étant point dupe ou naïf, la valeur au marché de l'action de la firme n'est nullement affectée par cette baisse artificielle du bénéfice net. Il a été démontré que le marché des capitaux est efficient et qu'il ne se laisse pas bernier par des cosmétiques comptables qui n'ont aucune incidence sur les flux monétaires de la firme. Ce qui n'est pas le cas pour la majorité des groupes sociaux qui ne sont pas des lecteurs aussi avertis que les analystes financiers et les investisseurs.

Le tableau 10 qui suit présente le manque à gagner des gouvernements en impôts sur le revenu dû au fait qu'ils renoncent à percevoir des compagnies canadiennes les impôts au taux légal ou statutaire. Seulement pour les cinq entreprises retenues et pour la seule année 2005, nos gouvernements se privent volontairement de 1,2 milliard de dollars.

TABLEAU 10
Manque à gagner des gouvernements dû au fait de ne pas percevoir les impôts sur le
revenu sur le taux statutaire
Le cas de cinq entreprises canadiennes : Gaz Metro, Canadien Pacifique, Gildan, Suncor
Energy et Gestion ACE Aviation
Année 2005
(en millions de dollars)

	Bénéfice avant impôts	Taux d'impôts statutaire	Impôts à payer selon le taux statutaire
Gaz Metro	163,3\$	29,9%	48,8\$
Canadien Pacifique	991,1\$	29,4%	291,8\$
Gildan	87,4\$	31,0%	27,1\$
Suncor Energy	1987,0\$	38,0%	755,1\$
Gestion ACE Aviation	<u>367,0\$</u>	<u>36,0%</u>	<u>132,0\$</u>
Total	<u>3595,8\$</u>	<u>34,9%</u>	<u>1254,8\$</u>
	Taux effectif ou réel	Impôts réellement payés	Impôts non recouvrés par les gouvernements
Gaz Metro	0,9%	1,5\$	47,3\$
Canadien Pacifique	1,3%	12,6\$	279,2\$
Gildan	1,4%	1,2\$	25,9\$
Suncor Energy	2,0%	39,0\$	716,1\$
Gestion ACE Aviation	<u>4,1%</u>	<u>15,0\$</u>	<u>117,0\$</u>
Total	<u>1,95%</u>	<u>69,3\$</u>	<u>1185,5\$</u>

En appliquant un taux d'impôt sur le revenu minimum combiné fédéral-provincial de seulement 20 %, comme il en existe dans beaucoup de pays, mais pas au Canada, nos gouvernements auraient encaissé, pour la seule année 2005 et pour ces cinq entreprises canadiennes seulement, 650 millions de dollars de plus soit 20 % de leur profit net déclaré en 2005 de 3,6 milliards de dollars ou 719 millions \$ moins leurs impôts effectivement versés de 69 millions en 2005.

Pourtant, en 1995, le premier ministre canadien d'alors, monsieur Jean Chrétien jonglait avec l'idée d'instaurer au Canada un impôt sur le revenu minimum aux entreprises, tel que rapporté dans un article du *Journal de Montréal* du 15 octobre 1995 : « *Je pense qu'il est inacceptable qu'il y ait des contribuables qui ne paient absolument rien en impôts dans une année avec des gros revenus et qu'il va falloir regarder la possibilité d'un impôt minimum : le problème est que le système fiscal canadien est comme une grosse meule de fromage dans laquelle les avocats et les comptables passent leur temps à faire des trous* ».

Quant à l'ancien Premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, il avait formulé les propos suivants sur le problème des évitements et des reports d'impôts : « *Les grandes corporations financières au Canada échappent largement au fisc et sont ainsi en bonne partie responsables de la débâcle financière du gouvernement fédéral. [...] Si les vieux partis fédéraux veulent sérieusement s'attaquer au problème du déficit, ils doivent avoir le courage de se retourner vers les grandes corporations, dont plusieurs ne paient pas un sou d'impôts* » (*La Presse*, 29 septembre 1993).

Toujours selon monsieur Parizeau, « *Une des évasions fiscales utilisées par les grandes sociétés consiste, par les jeux comptables, à générer des entrées de revenus au pays provenant des filiales étrangères sous forme de dividendes. [...] L'ensemble des possibilités d'évasions offertes par le régime fiscal canadien coûte chaque année des milliards de dollars au trésor fédéral. [...] Seulement pour l'année 1986, les grandes corporations ont déclaré des déductions d'impôts reportés de 21 milliards \$, soit autant d'argent que ne touchera jamais Ottawa* ». Monsieur Parizeau suggérait également d'implanter un impôt minimum aux entreprises, comme c'est le cas aux États-Unis et dans d'autres pays occidentaux.

Mais depuis ce temps et malgré ces beaux vœux pieux, aucun impôt sur le revenu minimum ne fut instauré ni au Québec, ni au Canada. Nos gouvernements sont plus prompts à taxer le monde ordinaire par le biais de hausses fréquentes du transport en commun, de l'électricité, de la santé, des frais de scolarité, des péages sur les autoroutes et sur le stationnement, des parcs publics, de l'assurance-médicaments, etc.

V- CINQ COMPAGNIES RENTABLES QUI ONT PAYÉ MOINS DE 10% D'IMPÔTS FÉDÉRAL, PROVINCIAL ET ÉTRANGER SUR LEUR BÉNÉFICE NET DE 2005

Le tableau 11 qui suit présente le cas de cinq transnationales Canadiennes rentables qui ont payé effectivement moins de 10 % d'impôts sur le revenu au fédéral, au provincial et à l'étranger.

TABLEAU 11
5 compagnies rentables qui ont payé moins de 10 % d'impôts sur leur profit net
Année 2005
(en millions de dollars)

	Cogeco	Financière Manuvie	Shaw Communications	Epcor Utilities	CN	Total
Bénéfice avant impôts	46,0	4322,0	254,7	298,8	2337,0	7258,5
Impôts sur le revenu payés : fédéral, provincial et étranger	3,3	313,0	23,0	28,6	234,0	601,9
Taux d'impôts sur le revenu effectif ou réel	7,2%	7,2%	9,0%	9,6%	10,0%	8,3%

Même si ces grandes entreprises rentables ont payé en 2005 moins de 10 % d'impôts sur le revenu fédéral, provincial et étranger, elles affichent à leur état des résultats un taux d'impôts et une dépense d'impôts sur le revenu beaucoup plus élevés. La majeure partie de cette charge d'impôts est constituée d'impôts reportés qu'elles n'auront jamais à payer aux gouvernements, constituant de ce fait une dépense fictive qui vient diminuer artificiellement le bénéfice net de ces firmes comme le laisse voir le tableau 12 de la page suivante :

TABLEAU 12
Taux d'impôts présumé supporté et importance des impôts reportés
Année 2005
(en millions de dollars)

	Cogeco	Financière Manuvie	Shaw Communications	Epcor Utilities	CN	Total
Bénéfice avant impôts						
	46,0	4322,0	254,7	298,8	2337,0	7258,5
Dépense d'impôts sur le revenu totale présentée à l'état des résultats						
	15,4	1031,0	93,9	101,5	781,0	2022,8
Taux d'impôts sur le revenu présumé supporté par ces sociétés						
	33,5%	23,9%	36,9%	34,0%	33,4%	27,9%
Ventilation de la charge d'impôts sur le revenu totale de ces compagnies : Impôts reportés et impôts payés						
Impôts reportés	12,1	718,0	70,9	72,9	547,0	1420,9
Impôts payés	3,3	313,0	23,0	28,6	234,0	601,9
Charge d'impôts totale	15,4	1031,0	93,9	101,5	781,0	2022,8
Pourcentage des impôts reportés et des impôts payés						
Impôts reportés	79%	70%	76%	72%	70%	70%
Impôts payés	21%	30%	24%	28%	30%	30%
Charge d'impôts totale	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Impôts sur le revenu affichés au bilan à titre de passif ou de dette						
	208	1337	1055	99	4817	7516

Comme on est à même de constater au tableau 12, plus de 70 % de la dépense d'impôts sur le revenu total affichée à l'état des résultats est constituée d'impôts reportés à tout jamais. À la fin de 2005, ces cinq compagnies canadiennes présentaient à titre de passif à leur bilan un total de 7,5 milliards de dollars d'impôts sur le revenu reportés, mais qui ne sera pas payé aux gouvernements. On peut le voir facilement, il y a une différence majeure entre le taux d'impôts sur le revenu supposément supporté par ces entreprises et leur taux d'impôt effectif ou réel.

TABLEAU 13
Taux d'impôt présumé et taux d'impôts réels
Année 2005

	Cogeco	Financière Manuvie	Shaw Communications	Epcor Utilities	CN	Total
Taux d'impôt sur le revenu supposément supporté						
	33,5%	23,9%	36,9%	34,0%	33,4%	27,9%
Taux d'impôts sur le revenu réel ou effectif						
	7,2%	7,2%	9,0%	9,6%	10,0%	8,3%

VI- ALCAN : UNE MULTINATIONALE MILLIARDAIRE QUI NE PAIE JAMAIS D'IMPÔTS SUR LE REVENU AU QUÉBEC ET AU CANADA

Même si c'est au Canada qu'Alcan détient le plus d'immobilisations corporelles (4,7 milliards \$ sur 16,7 milliards \$ au 31 décembre 2005), même si les usines d'électrolyse canadiennes d'Alcan représentent la moitié de toute la capacité de production mondiale d'Alcan Métal primaire et que c'est au Canada et principalement au Québec qu'elle jouit des plus bas coûts d'exploitation au monde en raison du fait qu'elle détient ses propres barrages hydro-électriques au Québec (qui lui ont été donnés pour absolument rien par nos gouvernements au lieu d'être cédés à notre joyau patrimonial qu'est Hydro-Québec, que plusieurs opportunistes de première classe veulent privatiser), et bien, Alcan ne paie jamais d'impôts sur le revenu au Québec et au Canada alors qu'elle en paie ailleurs, que ce soit en France, aux États-Unis, en Allemagne, au Royaume-Uni et en Australie où elle est très présente. Avec de tels coûts de fabrication si bas au Québec et au Canada, il est scientifiquement impossible que cette entreprise ne soit pas véritablement rentable ici. Alors pourquoi ne paie-t-elle pas d'impôts sur le revenu au Québec et au Canada? À cause de la générosité excessive des gouvernements du Canada et du Québec, par rapport aux autres pays occidentaux, qui inondent cette compagnie d'abris fiscaux et de déduction fiscale de toutes sortes (amortissements accélérés, recherche et développement, absence d'impôt minimum, etc.) et de leur laxisme intolérable qui fait qu'Alcan transfère allègrement des profits dans les paradis fiscaux par le jeu des nombreuses transactions intercompagnies affiliées faites à des prix de transfert ou de cession interne ridicules. Par contre, plusieurs de ses dépenses sont imputées ici au pays et au Québec comme le coût de ses emprunts. Il est carrément inacceptable que cette compagnie ne paie jamais d'impôts sur le revenu au Québec avec toutes les faveurs et les subventions qu'elle reçoit comme ses barrages hydro-électriques et son électricité à un coût dérisoire qu'elle achète à Hydro-Québec.

TABLEAU 14
ALCAN INC.
Impôts sur le revenu canadien et étranger
Années 2004 et 2005
(en millions de dollars)

	2004	2005	Total
Bénéfice avant impôts affiché à l'état des résultats	579\$	323\$	902\$
Impôts sur le revenu payés (remboursés)			
Au Canada	9\$	(29)	(20)
À l'étranger	321\$	163	484
Total	330\$	134	464
Impôts sur le revenu reportés présentés au passif à long terme : 1172\$			

Alors qu'au cours des années 2004 et 2005, Alcan a payé 484 millions de dollars à l'étranger, au Canada elle a eu droit à un remboursement d'impôts de 20 millions de dollars pour ces deux années. Il vaut la peine de signaler l'excellent article du journaliste François Riverin de l'hebdomadaire *Les Affaires* publié le 5 mai 2007, qui indique qu'au cours des six dernières

années, soit les années 2001 à 2006 inclusivement, Alcan a réalisé 4,3 milliards de dollars en profits, a payé 1,5 milliard d'impôts sur le revenu à l'étranger et a eu droit au cours de cette période à un remboursement d'impôts sur le revenu de 106 millions de dollars au Canada.

TABLEAU 15
ALCAN INC.
Impôts sur le revenu canadien et étranger
Période de 6 ans : 2001 à 2006
(en million de dollars)

Bénéfice avant impôt affiché à l'état des résultats	<u>4309 \$</u>
Impôts sur le revenu payés (remboursés)	
Au Canada (remboursement)	(106) \$
À l'étranger	<u>1494 \$</u>
Total	<u>1388 \$</u>

Sources, Rapport annuel d'Alcan et *Les Affaires*

VII- CONCLUSION

Nous le répétons encore une fois pour être bien compris : loin de nous l'idée de surtaxer quiconque dans la société, même pas les compagnies et les nantis. Pour vivre dans une société juste, libre et vraiment démocratique, il faut que tous paient leur juste part d'impôts et de taxes. Et, n'oublions pas que des politiques fiscales équitables par lesquelles tous les agents économiques et tous les revenus autant ceux émanant des capitaux que du travail, sont taxés correctement ont un effet bénéfique sur l'économie et non seulement sur le plan moral. Malheureusement, ce n'est pas le cas actuellement au Canada, et ce, depuis plus de vingt ans. Nos gouvernements ont multiplié les abris fiscaux, comme l'imposition de seulement la moitié des gains de capitaux, les dons de charité bidons, les comptes d'épargne (CELI) libre d'impôt, les fiducies familiales, les régimes enregistrés d'épargne-retraite, d'épargne-études et d'épargne invalidité, la rémunération des dirigeants d'entreprise versée sous forme d'options d'achats d'actions dont la moitié de leur gros salaire n'est pas imposable, les actions accréditatives, les amortissements accélérés, les crédits d'impôts pour la recherche, l'embauche, la formation et l'exportation, etc.

En plus de la multiplication des abris fiscaux pour les compagnies et les nantis qui coûtent des milliards de dollars chaque année à nos gouvernements, nos élus ont toléré et encouragé l'explosion de l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux pratiquée par ces derniers qui, selon Statistique Canada, est passée de 11 milliards \$ en 1990 à 88 milliards \$ en 2003 et ont submergé les compagnies de subventions gouvernementales qui, selon l'organisme patronal du *Fraser Institute*, ont bondi de 10 milliards \$ en 1995 à 19 milliards \$ en 2004. Cela fait qu'aujourd'hui les compagnies prospères reçoivent plus en fonds publics qu'elles contribuent à l'état en impôts et en taxes de toutes sortes.

Pourtant, les compagnies réalisent des profits records à chaque année et ceux-ci n'ont jamais été aussi élevés en pourcentage du produit intérieur brut. Si les compagnies sont supposément surtaxées, aux dires de certains, comment font-elles alors pour engranger des bénéfices records sur une base régulière? Comme si cela n'était pas assez, nos gouvernements ont en plus diminué radicalement les impôts sur le revenu des sociétés, dont le taux d'impôt statutaire combiné (fédéral-provincial) a chuté de 47 % en 1999 à 32 % en 2005, soit une baisse de près du tiers en seulement sept ans. Et nous avons été à même de constater objectivement, en analysant méticuleusement les états financiers vérifiés des plus grandes compagnies canadiennes pour l'année 2005, que plusieurs d'entre elles sont loin de payer le taux statutaire d'impôt sur le revenu combiné (fédéral-provincial). En effet, en 2005, 45 % des 200 plus grandes compagnies canadiennes rentables étudiées ont payé moins de 20 % d'impôts sur le revenu combiné (fédéral, provincial et étranger) sur leurs immenses profits, 20 % en ont payé moins de 5 % (40 entreprises) et 29 % en ont payé moins de 10 % (58 entreprises). Il y a donc une énorme différence entre les taux d'impôts légaux officiels ou statutaires clamés par le patronat et sa suite et les taux d'impôts sur le revenu effectifs et réels.

Nos gouvernements poussent le mépris en présentant à la population ces baisses d'impôts sur le revenu octroyées aux compagnies par des mensonges. Nous l'avons dit plus tôt, de même que l'Organisation mondiale du commerce, les revues sérieuses *The Economist* et *Business Week* des États-Unis, qu'il est totalement et intégralement faux de prétendre que les baisses d'impôts

accordées aux entreprises vont stimuler la croissance, l'emploi, l'investissement et la compétitivité internationale des entreprises canadiennes. Elles ne font que favoriser les spéculations et la concentration de la richesse en faveur des détenteurs de capitaux. Qu'à cela ne tienne, les politiciens cèdent au puissant lobby du patronat (qui financent leurs partis politiques) en les saupoudrant généreusement d'abris fiscaux, de subventions et de baisses d'impôts et de taxes. Pour combler ce manque à gagner annuel de plusieurs milliards de dollars que nos gouvernements se privent volontairement au profit de la minorité possédante, ils coupent radicalement dans les services publics, les privatisent à leurs amis d'ici et d'ailleurs et/ou les tarifient au monde ordinaire augmentant ainsi les inégalités économiques et la concentration de la richesse au pays.

Dans une importante et exhaustive étude de Statistique Canada rendue publique en 2007 et reproduite dans *Le Devoir* du 12 mai 2007 sous le titre de : « Les riches sont plus riches, les pauvres plus pauvres. Et la classe moyenne est une espèce en voie de disparition », que *La Presse* et le *Journal de Montréal* ont ignorée, il est dit au premier paragraphe : « La tendance se confirme : le clivage entre riches et pauvres s'est considérablement accentué (sic) au Canada au cours des 20 dernières années. Pis encore, sur la même période de temps, la classe moyenne a quelque peu rétréci au pays, plusieurs de ses représentants s'étant appauvris et d'autres, dans une moindre mesure, s'étant enrichis, indiquent de nouvelles données de Statistique Canada dévoilées hier ».

Et puis, dans cet article, le statisticien René Morissette de Statistique Canada affirme que : « Le marché a toujours généré des inégalités. Or, avant 1989, les programmes de transfert de la richesse et les impôts (sic) avaient un effet égalisateur et limitaient du même coup l'écart entre les plus riches et les plus pauvres. Mais depuis 1990, ce n'est plus le cas (sic) ». Ça ne peut pas être plus clair et plus limpide. Loin de favoriser la classe moyenne et le partage de la richesse, les politiques économiques instaurées au Canada et au Québec depuis les 25 dernières années ont, dans les faits, que profité aux nantis et aux compagnies et accentué la concentration de la richesse au pays et la pauvreté, tel que le mentionne éloquemment Statistique Canada.

Devant de telles évidences catastrophiques, il faut augmenté sensiblement les impôts sur le revenu des compagnies, comme l'avait recommandé en 1995, la très conservatrice Organisation mondiale du Commerce (OMC), couper radicalement dans les abris fiscaux et les subventions gouvernementales accordées aux compagnies et aux nantis, instaurer un impôt sur le revenu minimum aux entreprises comme il en existe un aux États-Unis et dans d'autres pays occidentaux et mettre fin à l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux. Ainsi, non seulement cela stimulerait l'économie, mais aboutirait à un meilleur partage de la richesse collective et à une société plus juste dont la classe moyenne, les pauvres et les générations futures seraient les premiers à en profiter véritablement. Mais nos experts en lucidité de tout acabit, qui sont dans les faits les porte-queue des compagnies et des nantis, répliqueront plutôt avec leurs politiques économiques et fiscales habituelles, comme celles d'augmenter les frais de scolarité et les tarifs d'électricité, de privatiser et de tarififier le système de santé, de baisser davantage les impôts et les taxes des entreprises, d'accroître les faveurs fiscales de toutes sortes consenties aux sociétés et aux nantis (dons de charité, subventions et crédits d'impôt à la recherche, à l'investissement, à la formation, à l'embauche et à l'exploitation, régimes enregistrés d'épargne-retraite, d'épargne-études et d'épargne santé, de diminuer l'imposition des revenus de capitaux et des options

d'achat d'actions, etc.), de ne pas taxer les fiducies familiales, les sociétés en commandite et les fiducies de revenu, de tolérer l'évasion fiscale pratiquée dans les paradis fiscaux sous prétexte qu'il n'y a pas grand-chose que nos gouvernements peuvent faire, de rembourser rapidement la dette publique, etc. Toutes des politiques économiques et fiscales présentées hypocritement au bénéfice de la classe moyenne et des générations futures. Malheureusement, nos politiciens étant inféodés aux intérêts supérieurs des puissants et non de la population en général adopteront encore et encore les dernières politiques préconisées par les compagnies, les nantis et leurs laquais en nous servant allégrement des mensonges et en faisant peur au monde. Les politiques économiques et fiscales que nous préconisons seront rejetées par les élus sous prétexte qu'elles relèvent de l'utopie, de la peur de la richesse, de l'iniquité envers les privilégiés de la société qui supposément créent de la richesse, de l'atteinte à la liberté et enfin du socialisme et même du communisme. Ils confondent courage politique et lâcheté politique.

